



« **En fait, je n'ai aucun respect pour l'argent. Mis à part son pouvoir d'achat, il est totalement inutile en ce qui me concerne.** » Alfred HITCHCOCK

Depuis quelques mois et encore plus quelques semaines, **la question de l'inflation**, au plus haut depuis 25 ans est LE sujet majeur de préoccupation des Français, et des Européens de nombreux pays. Après 2,80% en 2021 en France, la BCE table sur une nouvelle augmentation en 2022.

Partout surgissent légitimement des inquiétudes et revendications salariales pour tenter de garder la tête hors de l'eau face à la valse des étiquettes dans l'alimentaire et l'énergie notamment. Tous ceux qui utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail savent bien combien est douloureux le passage à la pompe ! la crise COVID est une partie de l'explication, mais pas la seule.

Le problème avec l'inflation c'est que sur de nombreux produits, lorsque les prix ont augmenté ; ils baissent rarement. Du coup lorsque les salaires ne suivent pas... on voit inexorablement son pouvoir d'achat s'éroder, voire baisser et il faut ou, faire des sacrifices sur des loisirs ou vacances, ou puiser dans son épargne (quand on en a) ou les deux ! ☹

On travaille avant toute chose pour gagner sa vie (mis à part quelques « passionnés » qui revendiquent y trouver d'abord un épanouissement ; mais qui ont souvent de très gros salaires ...ça aide !) et il est donc légitime dans cette période de s'inquiéter **et** de revendiquer.

A ce stade, **l'augmentation générale de 1% négociée** par certaines organisations syndicales au niveau du groupe CMAF, ne rattrape pas la perte de pouvoir d'achat 2021, et de fait elle ne protège de rien face à la fièvre inflationniste du moment, qui pourrait s'aggraver !

Dès lors, **sans révision dans le cadre des mesures individuelles, dont l'enveloppe 2022** rappelons-le a été **fixée à 1% pour les révisions annuelles**, pour reprendre un slogan politique ancien et le caricaturer : **C'est « travailler plus pour gagner moins !! »**



Nous venons de rentrer dans la « campagne » de révisions salariales: l'outil **REVREM est nouveau**. Forcément avec une telle enveloppe contrainte, à moins de croire aux miracles, il vaut mieux être clair de suite : nombreux seront les déçus ! **Que ce soit dans une petite équipe ou une plus importante, les « revus » en augmentation pérenne seront très peu nombreux ! c'est arithmétique.** Dès lors, on imagine bien les frustrations et déceptions qui vont s'en suivre, puisque les équipes font partout de leur mieux et qu'il a fallu dans le contexte de la pandémie, continuer à se dépasser et cela malgré les difficultés, contraintes et l'ambiance morose.

Cela a permis au CMNE, comme souvent, d'être premier sur nombre d'objectifs comparé aux autres banques de CMAF (euh, enfin les « ambitions » quoi) alors forcément : turbiner toute l'année pour s'entendre dire « j'aurai voulu mais j'peux pas ...à cause des 1% » ça va créer des crispations, dans le contexte inflationniste, plus que d'habitude !

Nous rappelons que **chez CMAF seules les augmentations pérennes de salaires existent**, et que les gratifications sous forme de **primes** (qui restent un pis-aller, car ne comptent pas dans la durée pour protéger le pouvoir d'achat et pour la retraite) sont très très exceptionnelles pour de rares cas.... Nous rappelons aussi que **si le manager de proximité(N+1) est invité à faire des propositions : il n'a jamais le dernier mot**, ce sont les N+2 (DS, responsables d'activité etc.) qui tranchent et valident ! la responsabilité est la leur, pleine et entière, de choisir qui augmenter ou pas, ils sont en bout de chaîne décisionnaires de vos augmentations (ou pas. 😊)

L'année risque d'être compliquée pour tous et plus pour les déçus des révisions individuelles, puisque le **concept de rémunération globale**, cher à notre direction CMNE, et qui donnait lieu souvent au discours suivant « oui on a de gros objectifs ! euh ambitions, mais rappelez aux équipes le montant de **l'intéressement** hein ! » pourrait dans le futur être écorné.

Nous ne « crachons pas dans la soupe », il y a eu de belles années qui récompensaient aussi un investissement très important des salariés et des performances supérieures aux autres fédérations ou groupes régionaux... (mais aussi grâce à un très bon accord négocié par vos syndicalistes du CMNE !) : là encore, l'adhésion à CMAF rebat les cartes et nous amène au même niveau que les autres pour le calcul de l'intéressement axé sur les résultats et plus le PNB, et l'abondement versé par l'entreprise sera inférieur(900€ négocié 2022 au lieu de 1420€).

Mais cette année les bénéficiaires 2021 sont records, les chiffres annoncés sont très bons !!

Voici pour rappel l'intéressement « moyen » 2022 :

L'intéressement (et participation) « moyen » ressort à 8546€ soit 2,36 mois de salaire. Forcément si on regarde certaines années passées, à part 2014, 2015 et 2020, on peut être satisfaits !

En revanche, n'oubliez jamais que l'intéressement c'est du bonus, exceptionnel non pérenne, et qui ne compte pas pour la retraite.

Rien ne remplace une vraie augmentation de salaire !

Il est toujours agréable de recevoir une « prime », mais cela ne protège en rien sur la durée le pouvoir d'achat ; et c'est durablement un sujet pour tous les salariés.

BULLETIN D'ADHESION à remplir lorsqu'on est en phase avec un syndicalisme constructif, moderne et crédible 😊

Je soussigné(e),
Grade :
Téléphone :
Demande à adhérer à la CFTC.

Affectation :
Emploi :
Mail :

À retourner au local syndical CFTC siège de LILLE rue Gambert ou par scan à l'adresse suivante CFTC-CMNE@CMNE.FR



*Pour plus d'informations et pour nous rejoindre,
contactez votre représentant CFTC-CMNE*



HUMANISME
INDEPENDANCE
SÉCURITÉ
CONSTRUCTION SOCIALE
JUSTICE SOCIALE
VIVRE
FORMATION
EXPERIENCE
BIEN COMMUN

CFTC Crédit Mutuel Nord Europe

4, place Richebé
59000 LILLE

✉ CFTC-CMNE@CMNE.FR

☎ 03 20 78 36 83



Benoit PEPIN
Denis VINCENT
Sandrine DOURLENS
Laurence PONCE
Maxime FREROT
Olivier MARTINACHE
Marc MANNESIER
Laurent MAGNIER
Sylvie SAVE

Frédéric JONVILLE
Annick DELAIRE
Sébastien LEBON
Chantal DEROP
Corentin CEZILLE
Alain DELBECQUE
Anne MENEZ
Thierry MARTEL

Christophe DESAILLY
Claudine HENNEGUET
Murielle COUROUBLE
Anne GORET

